

Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) de l'État en Ile-et-Vilaine - 3ème échéance



Voies routières nationales dont le trafic est supérieur à 3 millions de véhicules par an (8 200 véhicules/jour)

Recensement des bâtiments Points Noirs du Bruit (PNB) - hors Rennes Métropole

Réseau national : RN 137 (1/6) de la limite départementale (PR 0) à la limite de Rennes Métropole (PR 26 + 690)

Communes : La Dominelais ; Grand-Fougeray

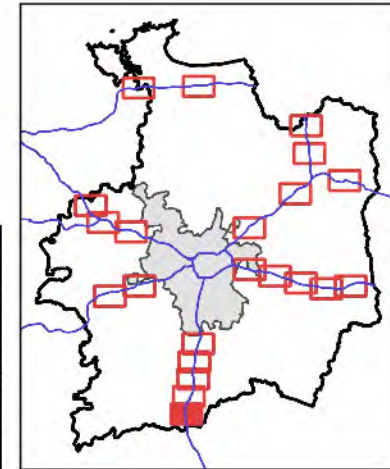
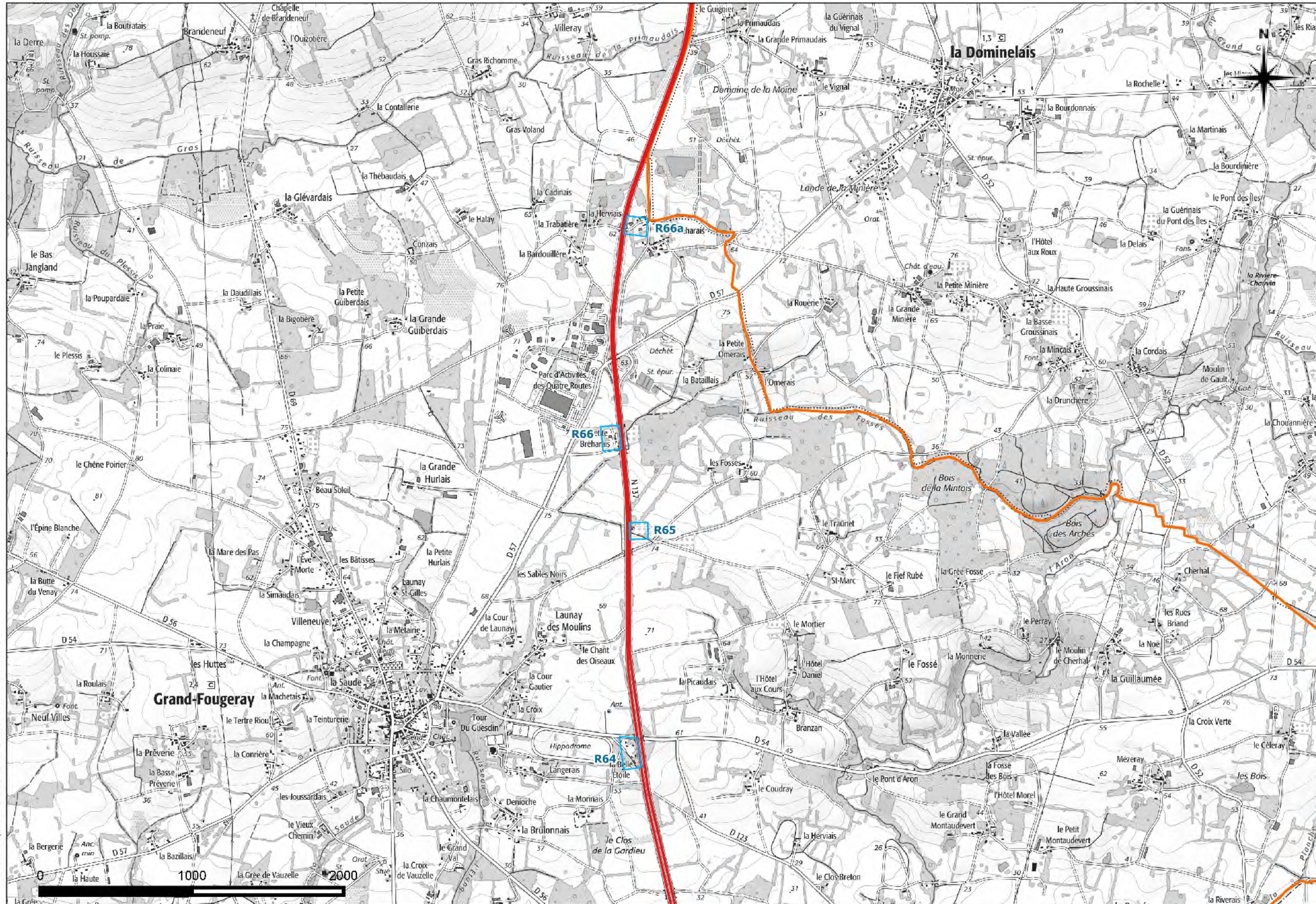


Planche n° 11

	Zone de recensement
	Rennes Métropole
	Limite communale
	Limite départementale

Direction Départementale des Territoires et de la Mer d'Ille-et-Vilaine

Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) de l'État en Ile-et-Vilaine - 3ème échéance



Voies routières nationales dont le trafic est supérieur à 3 millions de véhicules par an (8 200 véhicules/jour)

Recensement des bâtiments Points Noirs du Bruit (PNB) - hors Rennes Métropole

Réseau national : RN 137 (1/6) de la limite départementale (PR 0) à la limite de Rennes Métropole (PR 26 + 690)

Communes : Grand-Fougeray

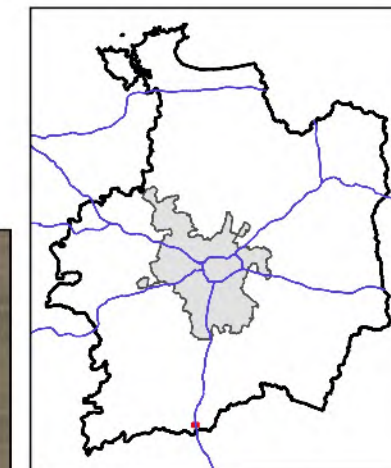


Planche
n° RN137 - a



Cartes de dépassement
des valeurs limites (type C)

- Lden ≥ 68 dB(A)
- Ln ≥ 62 dB(A)
- ex Lden ≥ 68 dB(A)

Zone de recensement

Recensement des bâtiments PNB

- bâtiment exposé, répondant aux critères d'antériorité
- bâtiment exposé ne répondant pas aux critères d'antériorité
- bâtiment exposé non concerné (garage, hangar, commerce,...)
- bâtiment exposé traité dans le cadre des PPBE 1 et 2

Ecran anti-bruit

- existant
- projeté

Rennes Métropole

Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) de l'État en Ile-et-Vilaine - 3ème échéance



Voies routières nationales dont le trafic est supérieur à 3 millions de véhicules par an (8 200 véhicules/jour)

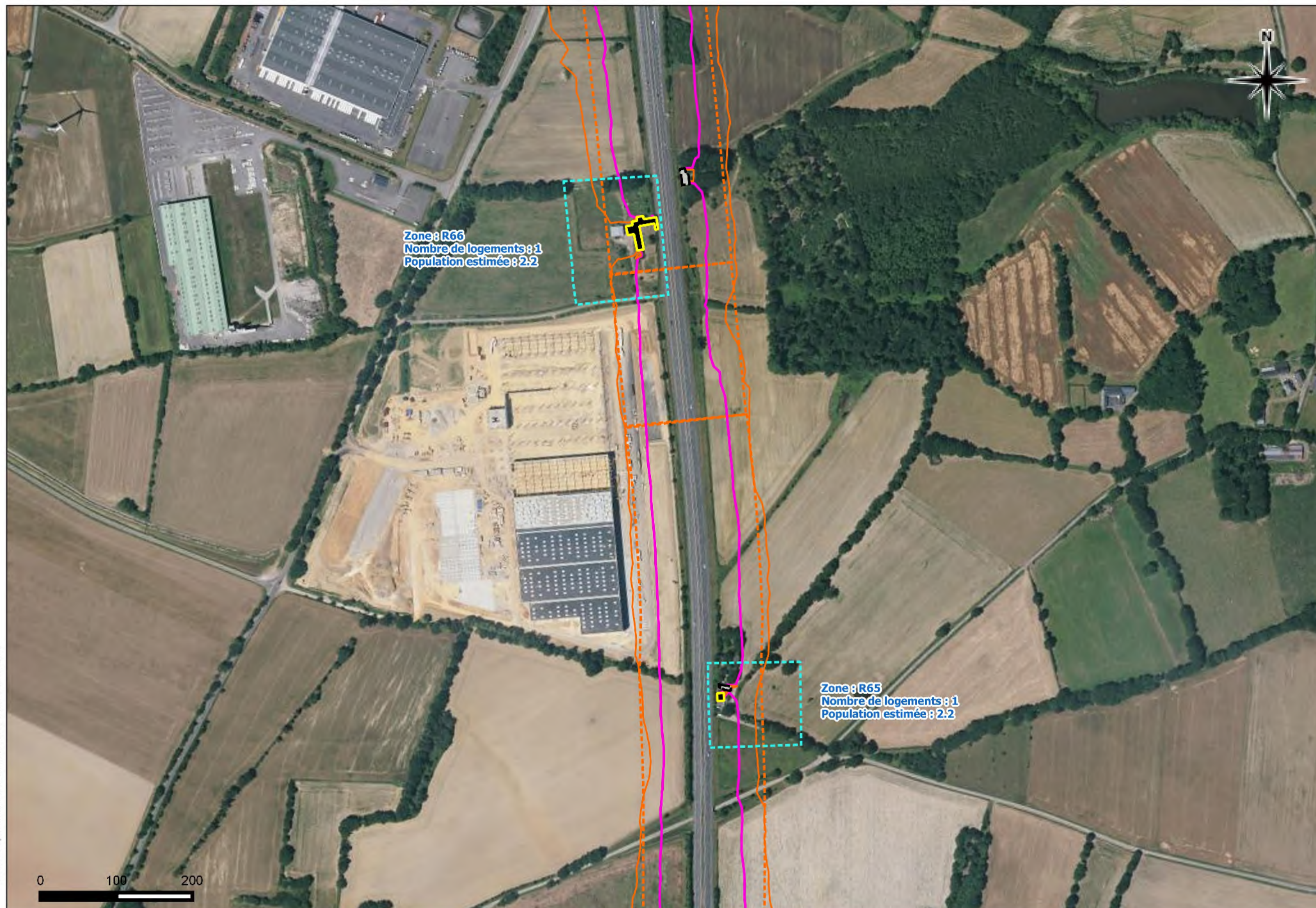
Recensement des bâtiments Points Noirs du Bruit (PNB) - hors Rennes Métropole

Réseau national : RN 137 (1/6) de la limite départementale (PR 0) à la limite de Rennes Métropole (PR 26 + 690)

Communes : Grand-Fougeray



Planche
n° RN137 - b



Cartes de dépassement
des valeurs limites (type C)

- Lden ≥ 68 dB(A)
- Ln ≥ 62 dB(A)
- ex Lden ≥ 68 dB(A)

Zone de recensement

Recensement des bâtiments PNB

- bâtiment exposé, répondant aux critères d'antériorité
- bâtiment exposé ne répondant pas aux critères d'antériorité
- bâtiment exposé non concerné (garage, hangar, commerce,...)
- bâtiment exposé traité dans le cadre des PPBE 1 et 2

Ecran anti-bruit

- existant
- projeté

Rennes Métropole

Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) de l'État en Ile-et-Vilaine - 3ème échéance



Voies routières nationales dont le trafic est supérieur à 3 millions de véhicules par an (8 200 véhicules/jour)

Recensement des bâtiments Points Noirs du Bruit (PNB) - hors Rennes Métropole

Réseau national : RN 137 (1/6) de la limite départementale (PR 0) à la limite de Rennes Métropole (PR 26 + 690)

Communes : La Dominelais ; Grand-Fougeray

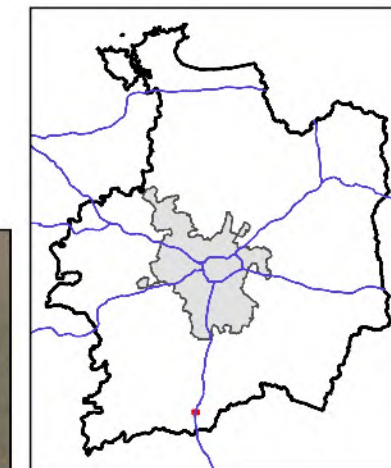


Planche
n° RN137 - c



Cartes de dépassement
des valeurs limites (type C)

- $L_{den} \geq 68$ dB(A)
- $L_n \geq 62$ dB(A)
- ex $L_{den} \geq 68$ dB(A)

Zone de recensement

Recensement des bâtiments PNB

- bâtiment exposé, répondant aux critères d'antériorité
- bâtiment exposé ne répondant pas aux critères d'antériorité
- bâtiment exposé non concerné (garage, hangar, commerce,...)
- bâtiment exposé traité dans le cadre des PPBE 1 et 2

Ecran anti-bruit

- existant
- projeté

Rennes Métropole

Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) de l'État en Ile-et-Vilaine - 3ème échéance



Voies routières nationales dont le trafic est supérieur à 3 millions de véhicules par an (8 200 véhicules/jour)

Recensement des bâtiments Points Noirs du Bruit (PNB) - hors Rennes Métropole

Réseau national : RN 137 (2/6) de la limite départementale (PR 0) à la limite de Rennes Métropole (PR 26 + 690)

Communes : Bain-de-Bretagne ; La Dominelais ; Grand-Fougeray

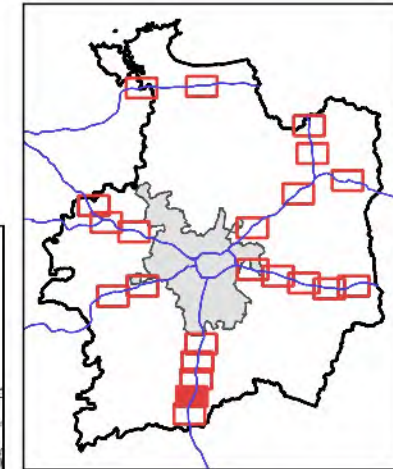
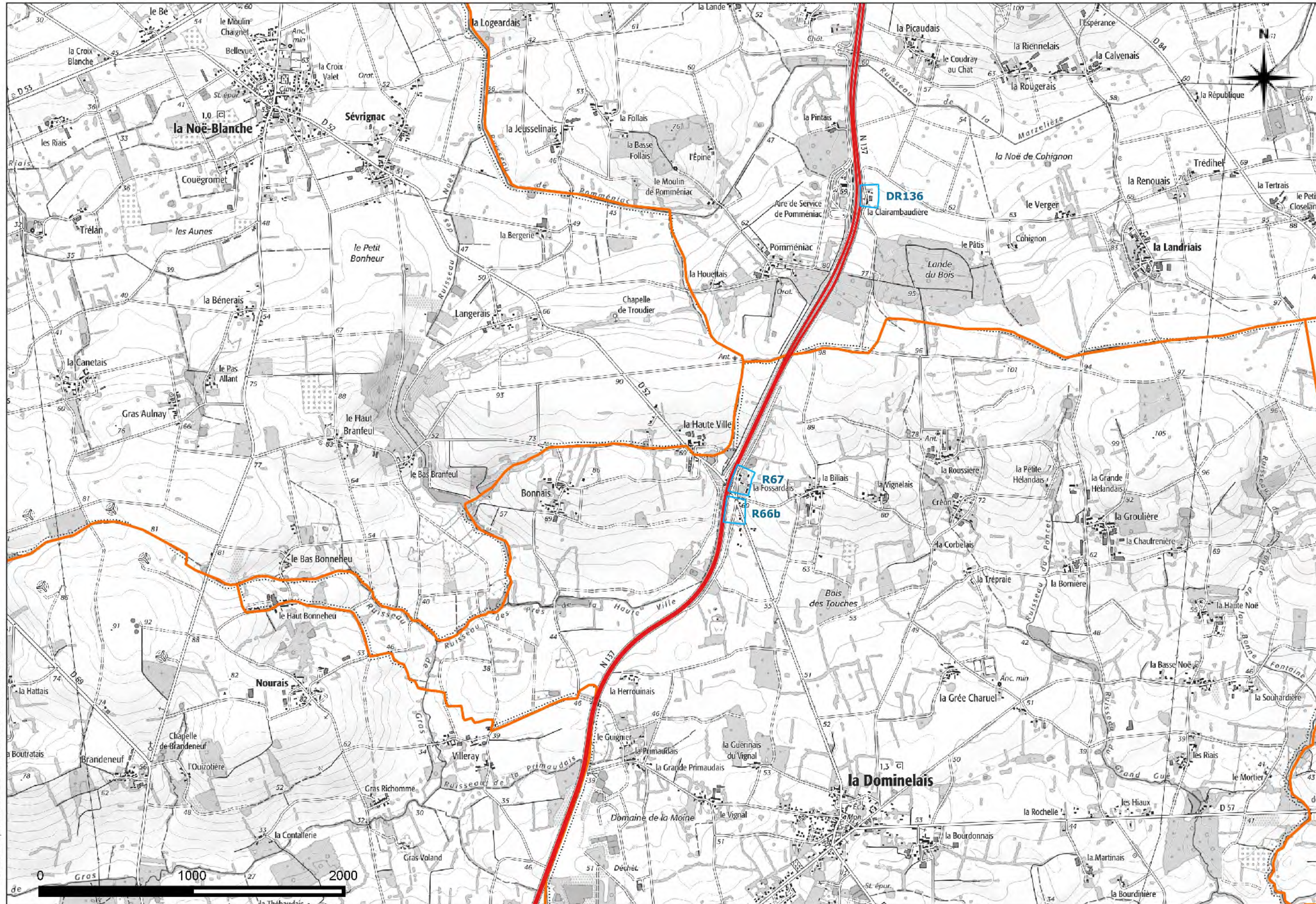
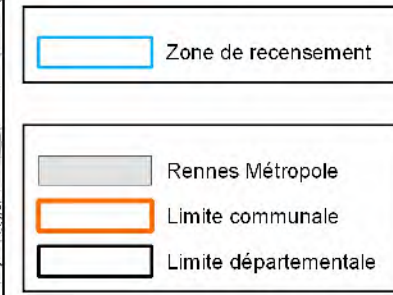


Planche n° 12



Direction Départementale des Territoires et de la Mer d'Ille-et-Vilaine

Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) de l'État en Ile-et-Vilaine - 3ème échéance



Voies routières nationales dont le trafic est supérieur à 3 millions de véhicules par an (8 200 véhicules/jour)

Recensement des bâtiments Points Noirs du Bruit (PNB) - hors Rennes Métropole

Réseau national : RN 137 (2/6) de la limite départementale (PR 0) à la limite de Rennes Métropole (PR 26 + 690)

Communes : La Dominelais

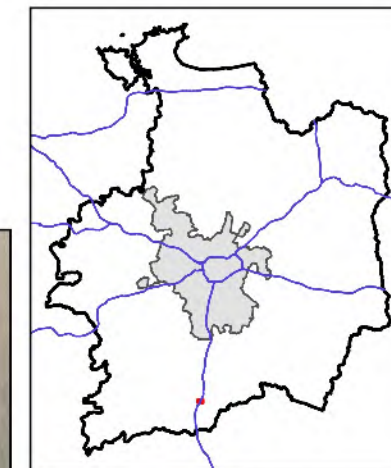
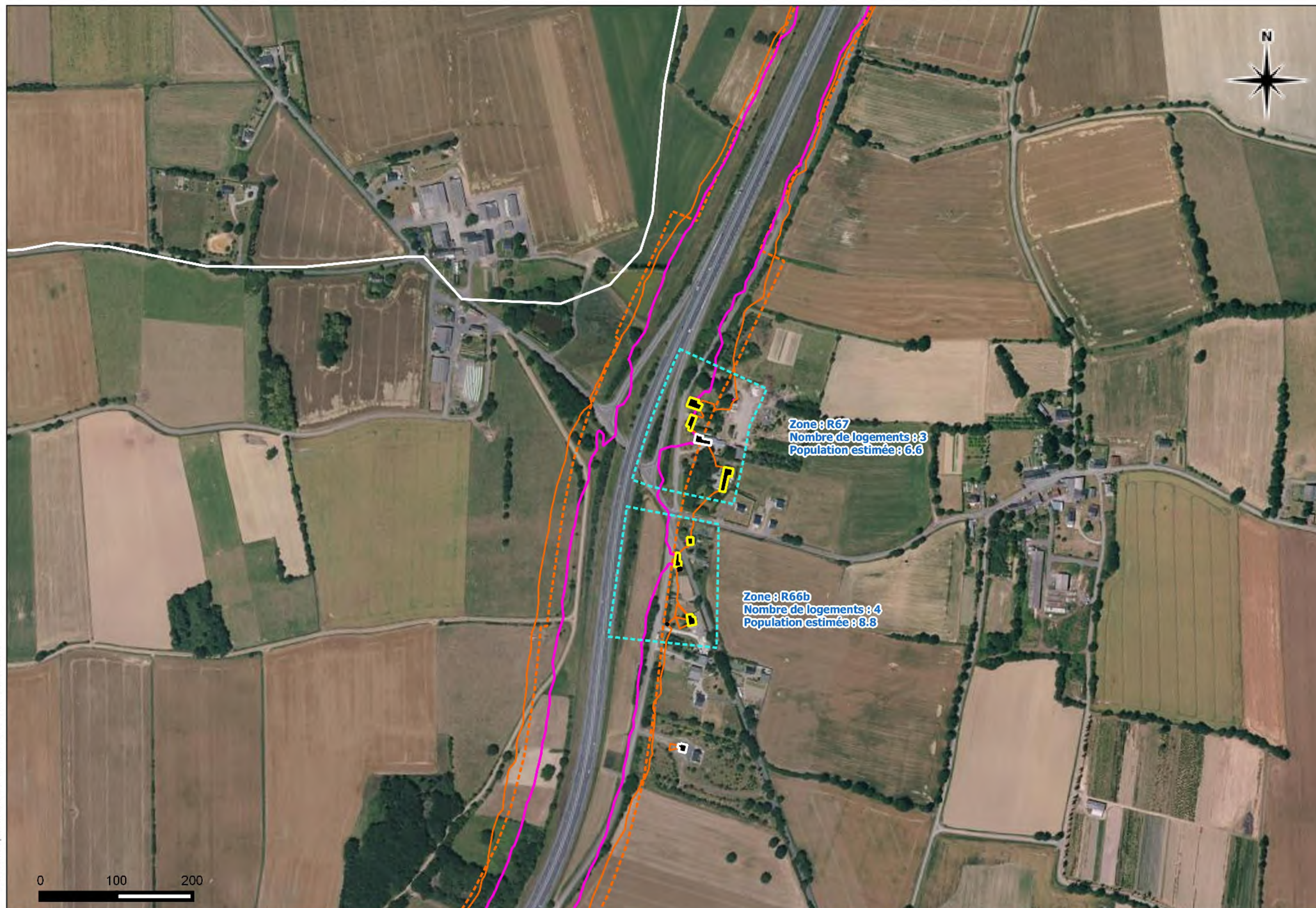


Planche
n° RN137 - d



Cartes de dépassement
des valeurs limites (type C)

- Lden ≥ 68 dB(A)
- Ln ≥ 62 dB(A)
- ex Lden ≥ 68 dB(A)

Zone de recensement

Recensement des bâtiments PNB

- bâtiment exposé, répondant aux critères d'antériorité
- bâtiment exposé ne répondant pas aux critères d'antériorité
- bâtiment exposé non concerné (garage, hangar, commerce,...)
- bâtiment exposé traité dans le cadre des PPBE 1 et 2

Ecran anti-bruit

- existant
- projeté

Rennes Métropole

Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) de l'État en Ile-et-Vilaine - 3ème échéance



Voies routières nationales dont le trafic est supérieur à 3 millions de véhicules par an (8 200 véhicules/jour)

Recensement des bâtiments Points Noirs du Bruit (PNB) - hors Rennes Métropole

Réseau national : RN 137 (2/6) de la limite départementale (PR 0) à la limite de Rennes Métropole (PR 26 + 690)

Communes : Bain-de-Bretagne

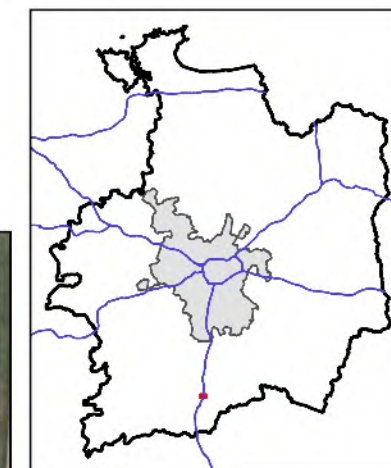


Planche
n° RN137 - e



Cartes de dépassement
des valeurs limites (type C)

- Lden ≥ 68 dB(A)
- Ln ≥ 62 dB(A)
- ex Lden ≥ 68 dB(A)

Zone de recensement

Recensement des bâtiments PNB

- bâtiment exposé, répondant aux critères d'antériorité
- bâtiment exposé ne répondant pas aux critères d'antériorité
- bâtiment exposé non concerné (garage, hangar, commerce,...)
- bâtiment exposé traité dans le cadre des PPBE 1 et 2

Ecran anti-bruit

- existant
- projeté

Rennes Métropole

Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) de l'État en Ile-et-Vilaine - 3ème échéance



Voies routières nationales dont le trafic est supérieur à 3 millions de véhicules par an (8 200 véhicules/jour)

Recensement des bâtiments Points Noirs du Bruit (PNB) - hors Rennes Métropole

Réseau national : RN 137 (3/6) de la limite départementale (PR 0) à la limite de Rennes Métropole (PR 26 + 690)

Communes : Bain-de-Bretagne ; Pléchâtel

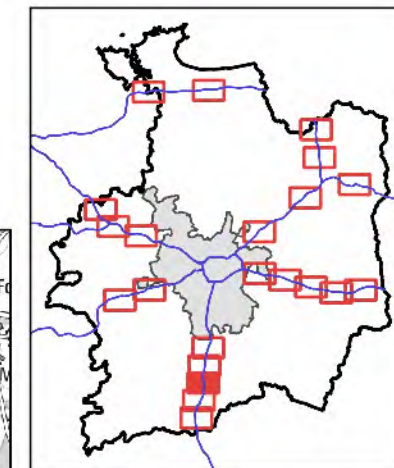
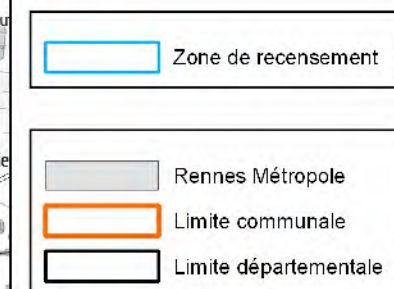
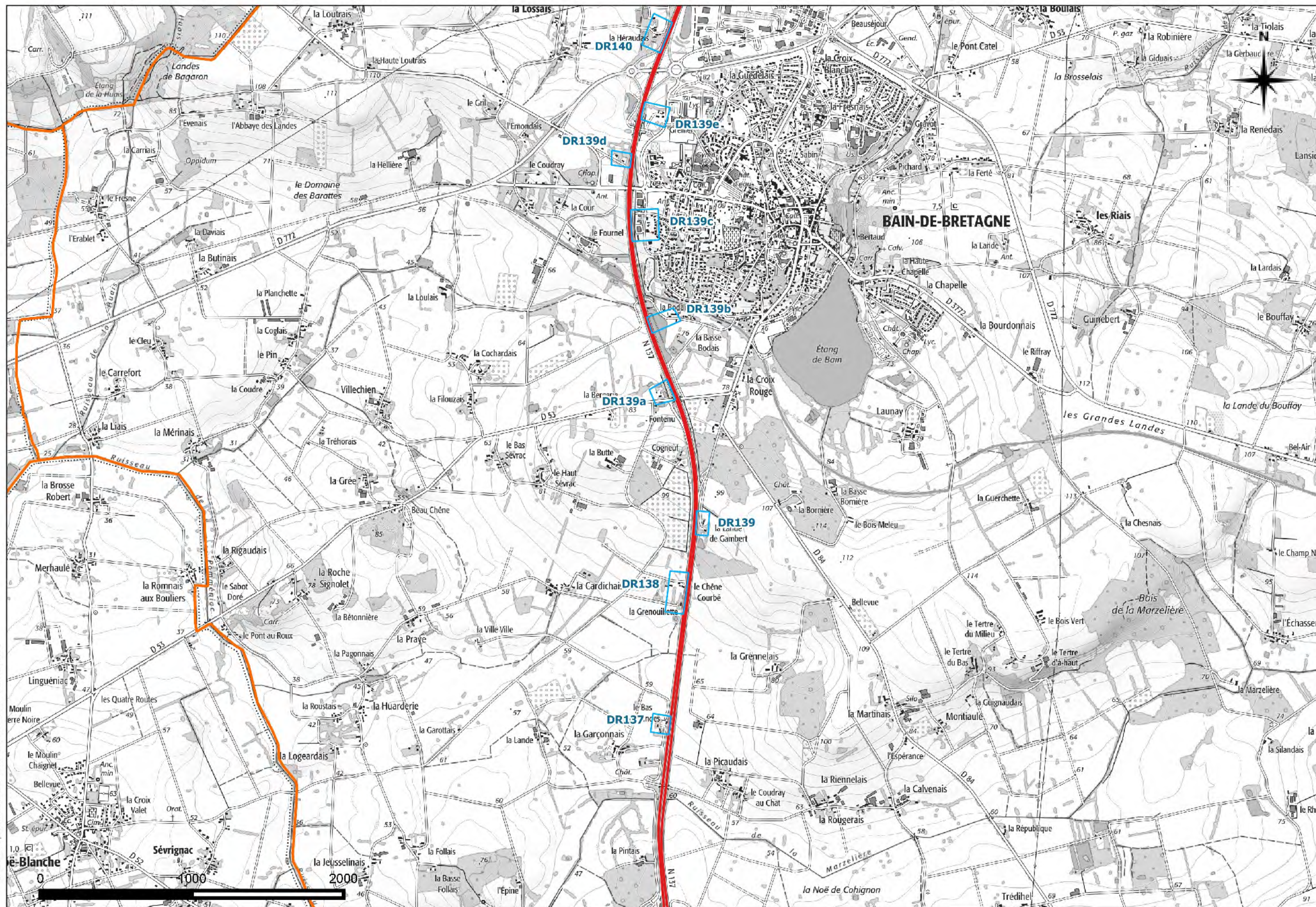


Planche n° 13



Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) de l'État en Ile-et-Vilaine - 3ème échéance



Voies routières nationales dont le trafic est supérieur à 3 millions de véhicules par an (8 200 véhicules/jour)

Recensement des bâtiments Points Noirs du Bruit (PNB) - hors Rennes Métropole

Réseau national : RN 137 (3/6) de la limite départementale (PR 0) à la limite de Rennes Métropole (PR 26 + 690)

Communes : Bain-de-Bretagne

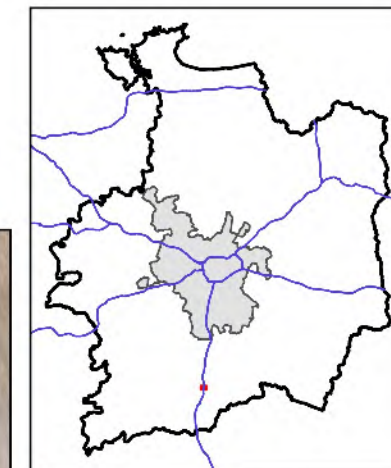


Planche
n° RN137 - f



Zone : DR138
Nombre de logements : 2
Population estimée : 4.4

Zone : DR137
Nombre de logements : 2
Population estimée : 4.4

Cartes de dépassement
des valeurs limites (type C)

- Lden ≥ 68 dB(A)
- Ln ≥ 62 dB(A)
- ex Lden ≥ 68 dB(A)

Zone de recensement

Recensement des bâtiments PNB

- bâtiment exposé, répondant aux critères d'antériorité
- bâtiment exposé ne répondant pas aux critères d'antériorité
- bâtiment exposé non concerné (garage, hangar, commerce,...)
- bâtiment exposé traité dans le cadre des PPBE 1 et 2

Ecran anti-bruit

- existant
- projeté

Rennes Métropole

Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) de l'État en Ile-et-Vilaine - 3ème échéance



Voies routières nationales dont le trafic est supérieur à 3 millions de véhicules par an (8 200 véhicules/jour)

Recensement des bâtiments Points Noirs du Bruit (PNB) - hors Rennes Métropole

Réseau national : RN 137 (3/6) de la limite départementale (PR 0) à la limite de Rennes Métropole (PR 26 + 690)

Communes : Bain-de-Bretagne

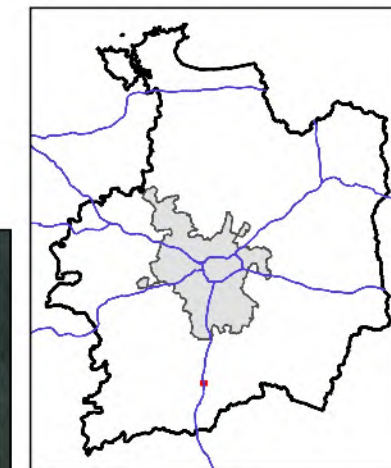


Planche
n° RN137 - g



Cartes de dépassement
des valeurs limites (type C)

- Lden ≥ 68 dB(A)
- Ln ≥ 62 dB(A)
- ex Lden ≥ 68 dB(A)

Zone de recensement

Recensement des bâtiments PNB

- bâtiment exposé, répondant aux critères d'antériorité
- bâtiment exposé ne répondant pas aux critères d'antériorité
- bâtiment exposé non concerné (garage, hangar, commerce,...)
- bâtiment exposé traité dans le cadre des PPBE 1 et 2

Ecran anti-bruit

- existant
- projeté

Rennes Métropole

Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) de l'État en Ile-et-Vilaine - 3ème échéance



Voies routières nationales dont le trafic est supérieur à 3 millions de véhicules par an (8 200 véhicules/jour)

Recensement des bâtiments Points Noirs du Bruit (PNB) - hors Rennes Métropole

Réseau national : RN 137 (3/6) de la limite départementale (PR 0) à la limite de Rennes Métropole (PR 26 + 690)

Communes : Bain-de-Bretagne



Planche
n° RN137 - h



Cartes de dépassement
des valeurs limites (type C)

- Lden ≥ 68 dB(A)
- Ln ≥ 62 dB(A)
- ex Lden ≥ 68 dB(A)

Zone de recensement

Recensement des bâtiments PNB

- bâtiment exposé, répondant aux critères d'antériorité
- bâtiment exposé ne répondant pas aux critères d'antériorité
- bâtiment exposé non concerné (garage, hangar, commerce,...)
- bâtiment exposé traité dans le cadre des PPBE 1 et 2

Ecran anti-bruit

- existant
- projeté

Rennes Métropole

Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) de l'État en Ile-et-Vilaine - 3ème échéance



Voies routières nationales dont le trafic est supérieur à 3 millions de véhicules par an (8 200 véhicules/jour)

Recensement des bâtiments Points Noirs du Bruit (PNB) - hors Rennes Métropole

Réseau national : RN 137 (3/6) de la limite départementale (PR 0) à la limite de Rennes Métropole (PR 26 + 690)

Communes : Bain-de-Bretagne

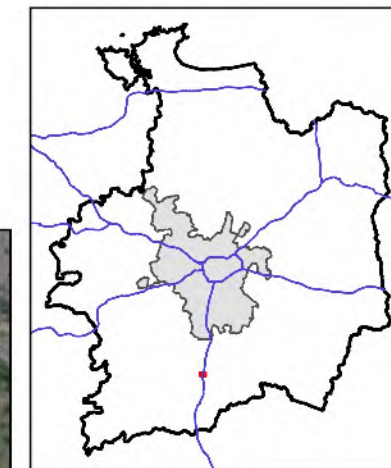
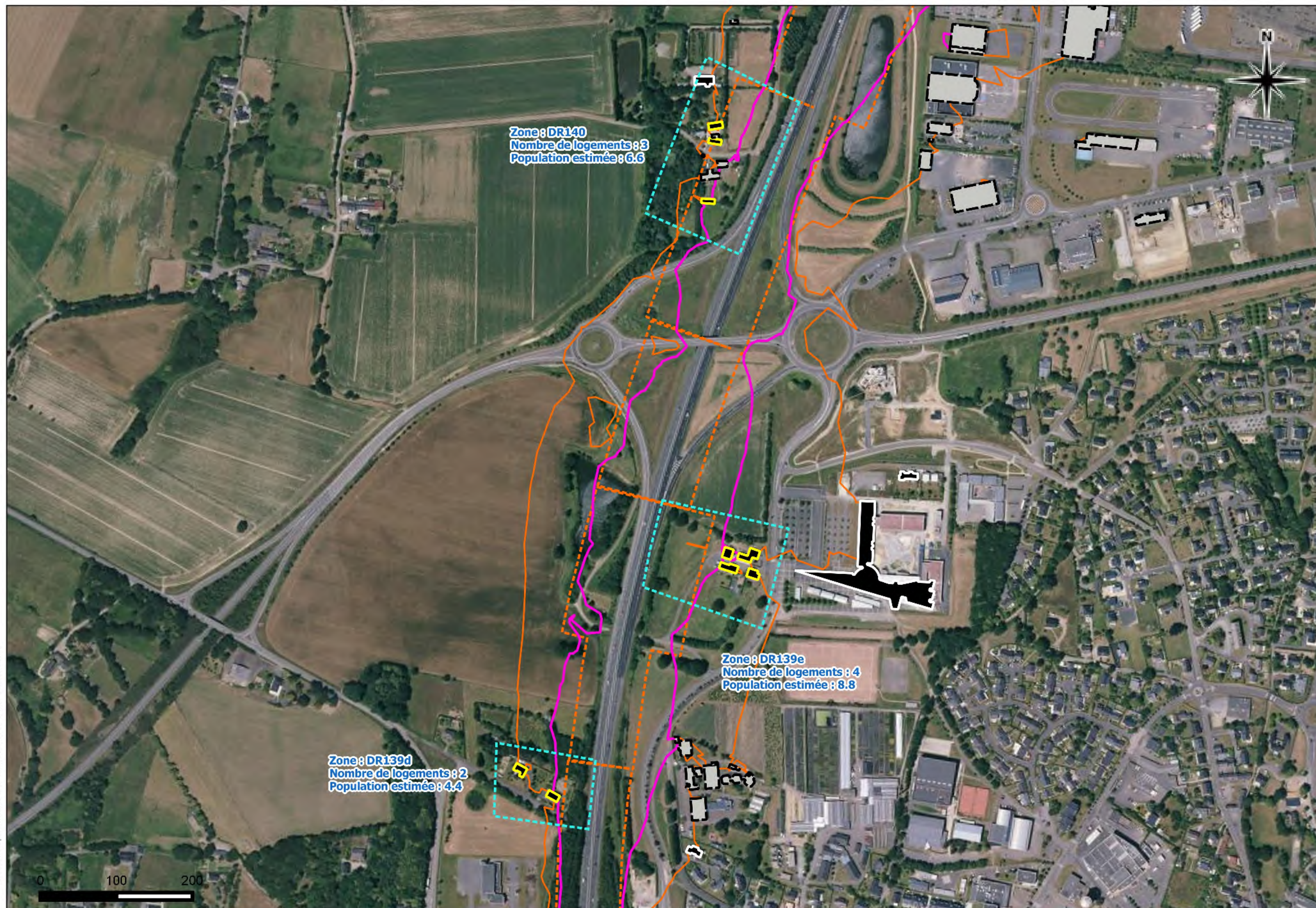


Planche
n° RN137 - i



Cartes de dépassement
des valeurs limites (type C)

- Lden ≥ 68 dB(A)
- Ln ≥ 62 dB(A)
- ex Lden ≥ 68 dB(A)

Zone de recensement

Recensement des bâtiments PNB

- bâtiment exposé, répondant aux critères d'antériorité
- bâtiment exposé ne répondant pas aux critères d'antériorité
- bâtiment exposé non concerné (garage, hangar, commerce,...)
- bâtiment exposé traité dans le cadre des PPBE 1 et 2

Ecran anti-bruit

- existant
- projeté

Rennes Métropole

Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) de l'État en Ile-et-Vilaine - 3ème échéance



Voies routières nationales dont le trafic est supérieur à 3 millions de véhicules par an (8 200 véhicules/jour)

Recensement des bâtiments Points Noirs du Bruit (PNB) - hors Rennes Métropole

Réseau national : RN 137 (4/6) de la limite départementale (PR 0) à la limite de Rennes Métropole (PR 26 + 690)

Communes : Bain-de-Bretagne ; Pléchâtel ; Poligné

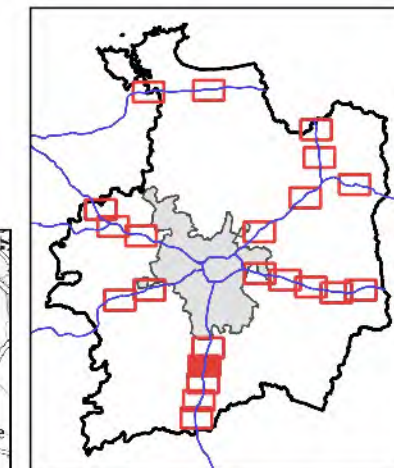
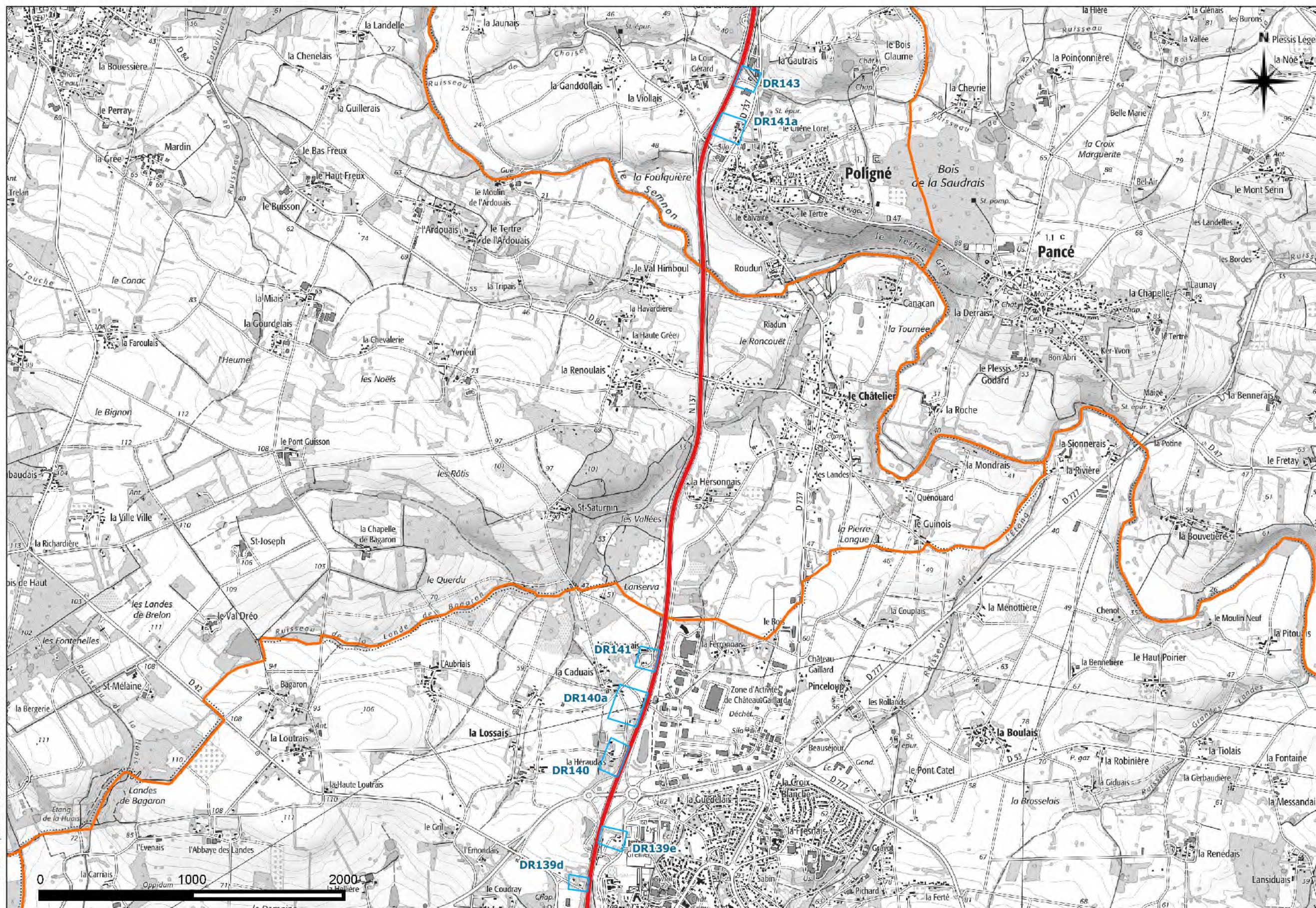


Planche n° 14



Zone de recensement

Rennes Métropole
 Limite communale
 Limite départementale

Direction Départementale des Territoires et de la Mer d'Ille-et-Vilaine

Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) de l'État en Ile-et-Vilaine - 3ème échéance



Voies routières nationales dont le trafic est supérieur à 3 millions de véhicules par an (8 200 véhicules/jour)

Recensement des bâtiments Points Noirs du Bruit (PNB) - hors Rennes Métropole

Réseau national : RN 137 (4/6) de la limite départementale (PR 0) à la limite de Rennes Métropole (PR 26 + 690)

Communes : Bain-de-Bretagne ; Pléchâtel



Planche
n° RN137 - j



Cartes de dépassement
des valeurs limites (type C)

- $L_{den} \geq 68$ dB(A)
- $L_n \geq 62$ dB(A)
- ex $L_{den} \geq 68$ dB(A)

Zone de recensement

Recensement des bâtiments PNB

- bâtiment exposé, répondant aux critères d'antériorité
- bâtiment exposé ne répondant pas aux critères d'antériorité
- bâtiment exposé non concerné (garage, hangar, commerce,...)
- bâtiment exposé traité dans le cadre des PPBE 1 et 2

Ecran anti-bruit

- existant
- projeté

Rennes Métropole

Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) de l'État en Ile-et-Vilaine - 3ème échéance



Voies routières nationales dont le trafic est supérieur à 3 millions de véhicules par an (8 200 véhicules/jour)

Recensement des bâtiments Points Noirs du Bruit (PNB) - hors Rennes Métropole

Réseau national : RN 137 (4/6) de la limite départementale (PR 0) à la limite de Rennes Métropole (PR 26 + 690)

Communes : Pléchâtel ; Poligné



Planche
n° RN137 - k



Cartes de dépassement
des valeurs limites (type C)

- $L_{den} \geq 68$ dB(A)
- $L_n \geq 62$ dB(A)
- ex $L_{den} \geq 68$ dB(A)

Zone de recensement

Recensement des bâtiments PNB

- bâtiment exposé, répondant aux critères d'antériorité
- bâtiment exposé ne répondant pas aux critères d'antériorité
- bâtiment exposé non concerné (garage, hangar, commerce,...)
- bâtiment exposé traité dans le cadre des PPBE 1 et 2

Ecran anti-bruit

- existant
- projeté

Rennes Métropole

Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) de l'État en Ile-et-Vilaine - 3ème échéance



Voies routières nationales dont le trafic est supérieur à 3 millions de véhicules par an (8 200 véhicules/jour)

Recensement des bâtiments Points Noirs du Bruit (PNB) - hors Rennes Métropole

Réseau national : RN 137 (5/6) de la limite départementale (PR 0) à la limite de Rennes Métropole (PR 26 + 690)

Communes : Bourg-des-Comptes ; Pléchatel ; Poligné ; Crevin ; Laillé

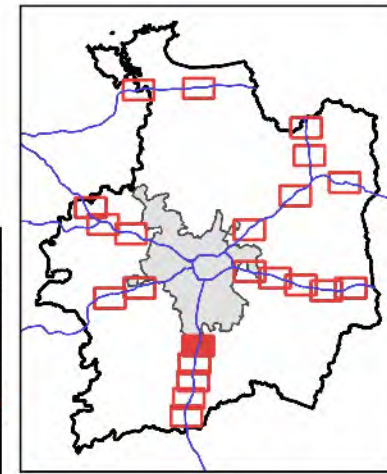
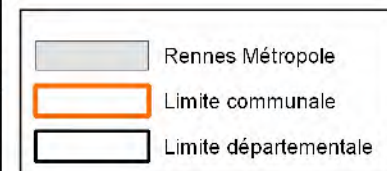
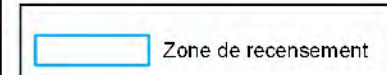
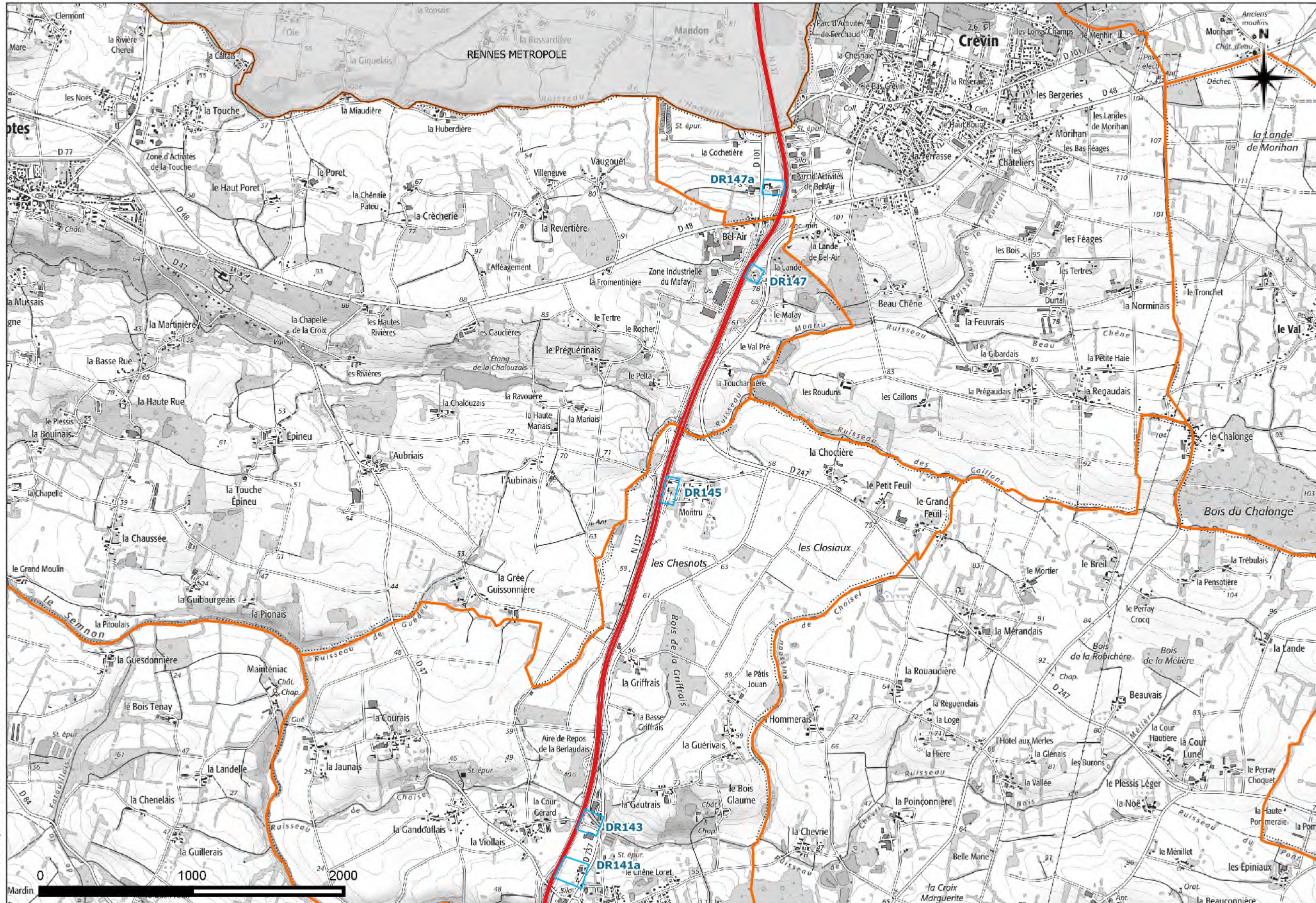


Planche n° 15



Direction Départementale des Territoires et de la Mer d'Ille-et-Vilaine

Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) de l'État en Ile-et-Vilaine - 3ème échéance



Voies routières nationales dont le trafic est supérieur à 3 millions de véhicules par an (8 200 véhicules/jour)

Recensement des bâtiments Points Noirs du Bruit (PNB) - hors Rennes Métropole

Réseau national : RN 137 (5/6) de la limite départementale (PR 0) à la limite de Rennes Métropole (PR 26 + 690)

Communes : Bourq-des-Comptes ; Poligné ; Crevin



Planche
n° RN137 - I



Cartes de dépassement
des valeurs limites (type C)

- Lden ≥ 68 dB(A)
- Ln ≥ 62 dB(A)
- ex Lden ≥ 68 dB(A)

Zone de recensement

Recensement des bâtiments PNB

- bâtiment exposé, répondant aux critères d'antériorité
- bâtiment exposé ne répondant pas aux critères d'antériorité
- bâtiment exposé non concerné (garage, hangar, commerce,...)
- bâtiment exposé traité dans le cadre des PPBE 1 et 2

Ecran anti-bruit

- existant
- projeté

Rennes Métropole

Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) de l'État en Ile-et-Vilaine - 3ème échéance



Voies routières nationales dont le trafic est supérieur à 3 millions de véhicules par an (8 200 véhicules/jour)

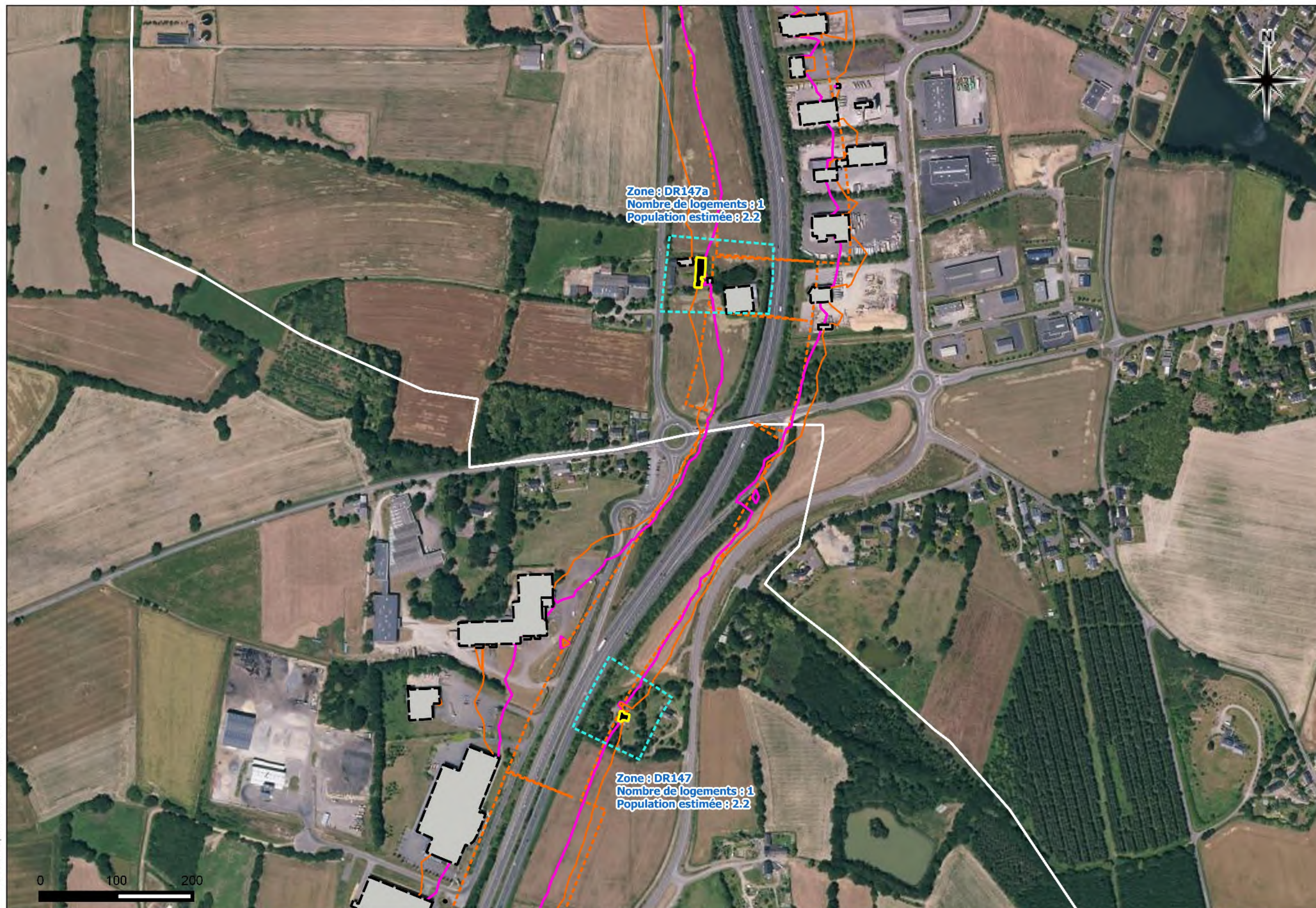
Recensement des bâtiments Points Noirs du Bruit (PNB) - hors Rennes Métropole

Réseau national : RN 137 (5/6) de la limite départementale (PR 0) à la limite de Rennes Métropole (PR 26 + 690)

Communes : Bourq-des-Comptes ; Crevin



Planche
n° RN137 - m



Cartes de dépassement
des valeurs limites (type C)

- Lden ≥ 68 dB(A)
- Ln ≥ 62 dB(A)
- ex Lden ≥ 68 dB(A)

Zone de recensement

Recensement des bâtiments PNB

- bâtiment exposé, répondant aux critères d'antériorité
- bâtiment exposé ne répondant pas aux critères d'antériorité
- bâtiment exposé non concerné (garage, hangar, commerce,...)
- bâtiment exposé traité dans le cadre des PPBE 1 et 2

Ecran anti-bruit

- existant
- projeté

Rennes Métropole